

présenter de la part de Mgr. de Montréal, des lettres de Vicairo-Général à M. Kelly, curé de cette paroisse.

M. Mailloux, V. G., curé de Ste. Anne de la Pocatière, et M. Beaubien, curé de St. Thomas sont arrivés samedi à Montréal. M. Mailloux, M. Beaubien et M. Pilote sont partis hier pour Kingston.

Nous donnons aujourd'hui pour article de fonds un second extrait du Mandement de Mgr. de Marseille sur les spectacles. Nous prions nos lecteurs de donner la plus grande attention à cette œuvre de l'éloquent évêque. Il y a là non seulement l'enseignement religieux d'un prédicateur chrétien, mais encore des vues profondes en philosophie, en morale, en littérature. C'est une appréciation, parfaite de sens et de raison, des théâtres tels qu'on nous les a faits; c'est un plaidoyer admirable en faveur de la société et de la saine morale contre l'art corrompu et les passions mauvaises, plaidoyer qui ne peut laisser de lieu à la réplique. Mgr. de Mazenod s'élève dans son mandement à une hauteur d'idées qui doit commander l'attention et le respect à tous les bons esprits; il combat ses adversaires avec des armes si courtoises qu'il doit tout d'abord gagner leur estime; il a une science si approfondie des sujets qu'il traite, il connaît si parfaitement le monde et surtout le monde des théâtres que ses partisans ne peuvent lui objecter ni trahison, ni calomnie, ni surprise et qu'il ne leur reste de ressources qu'à se soumettre à sa parole si puissante, si pleine de sagesse et de raison. Après avoir lu ces belles pages inspirées par le zèle d'un pieux évêque, on se sent rougir pour ceux qui ne rougissent pas de se dire les partisans du théâtre, de se constituer les champions des comédiens. Nous nous estimons heureux de pouvoir aujourd'hui nous appuyer d'un défenseur aussi honorable et aussi puissant. Ses enseignemens devront persuader les esprits les plus prévenus; car contester après cela, ce serait faire preuve ou de morale bien relâchée ou d'intelligence bien bornée.

Nous croyons devoir recommander à nos lecteurs le RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE qui va s'imprimer à Québec. On peut voir par l'annonce ce que contiendra ce petit ouvrage. Dans un moment où les sociétés de Tempérance se multiplient et se propagent au point qu'il ne restera bientôt plus de lieu où elles ne soient établies, il est important que la plus grande uniformité règne entre elles, et qu'ayant des règles et des pratiques communes elles ne forment qu'un même tout, malgré leurs divisions d'établissements sur tous les points du pays. Le livre dont nous parlons contribuera efficacement à ce résultat désirable. On y trouvera des réglemens tout faits, des pratiques et des prières communes, des exemples qui encourageront et édifieront les associés et qui, faisant connaître aux autres les grands avantages de l'association, leur en inspireront l'estime et le respect, et probablement les décideront à se ranger sous le glorieux étendard de la tempérance. D'ailleurs l'utilité d'avoir en sa possession un règlement précis et positif, sans avoir besoin de recourir à ses souvenirs pour les détails de son engagement et de ses obligations, est suffisante pour porter les associés de la tempérance à se procurer ce petit règlement. En favorisant la demande renfermée dans l'annonce, messieurs les curés rendront un véritable service à leurs paroissiens et à la société de tempérance. C'est dans ce sens que nous prenons la liberté de leur recommander le Règlement de la Société de Tempérance.

L'Ami de la Jeunesse, contient dans son dernier No. une correspondance d'une Marie Louise qui, au lieu de tricoter ses bas et d'apprendre l'orthographe, vient là tout sérieusement sermonner son évêque et lui donner de saints conseils. Et l'Ami au lieu de faire la leçon à la commère, s'estime naïvement trop heureux de l'honneur grand que lui font les demoiselles, et il nous parle du cœur pur de Marie Louise. Il ne manquait vraiment plus que cette gloire là à l'Ami de la Jeunesse! Maintenant qu'il s'est constitué le redresseur des torts de nos évêques, il devrait bien, à tems perdu, redresser un peu ses idées et son style qui sont estropiés au de là de la permission. Aujourd'hui que son co-imprimeur, comme il l'appelle, lui est revenu, il se sent fort, et il se plaint d'un Éditeur qui a donné une colonne et demie d'échantillons du talent de l'Ami. Nous ne nous sentons pas le courage de régaler nos lecteurs d'une pareille citation; mais nous dirons aux Imprimeurs, puisqu'imprimeurs va, qu'ils se plaignent là d'une faveur que d'autres envieraient: n'est pas cité qui veut. Mais ils se plaignent de ce qu'on trouve mauvais qu'ils ne sachent pas le français; et ils s'excusent en disant qu'ils n'ont pas

de prétention et qu'ils n'écrivent que pour la jeunesse. Eh! l'Ami, c'est pour cela qu'on voudrait que vous ne parlassiez pas Mohican. Si des lecteurs ont besoin qu'on leur donne des idées saines dans un langage correct, ce sont les jeunes gens surtout. Ainsi, libre à vous d'aimer les productions des demoiselles; mais de grâce, tâchez qu'elles parlent français dans leurs correspondances, et ne permettez plus, vous l'Ami de la Jeunesse, qu'elles insultent à nos évêques dans un jargon incomparable; c'est trop d'inconvénances à la fois.

L'archevêque de Rheims, frappé comme tant d'autres de la diversité des livres liturgiques usités en France, a exposé au Souverain-Pontife son désir que Sa Sainteté rétablît l'uniformité dans le royaume très-chrétien en imposant à tous les diocèses la liturgie romaine. Il reçut un bref en réponse à sa consultation et à sa demande, dans lequel le saint père, tout en louant le zèle et l'intention de l'archevêque, tout en témoignant de son désir qu'une sage uniformité régnât dans toute l'église, déclare cependant qu'une pareille entreprise serait difficile, sinon impossible, et que la tenter serait susciter des difficultés et des mécontentemens que ne pourraient compenser les résultats désirés. Du reste, il offre à tous les évêques la faculté d'établir cette discipline uniforme dans leurs diocèses respectifs, avec tous les privilèges ou restrictions qui seront demandés, ainsi que l'ont obtenu déjà quelques évêques.

Cette démarche de l'archevêque de Rheims sera probablement suivie par la plupart des autres prélats du royaume, et il est à espérer que cette bigarrure dans la liturgie disparaîtra prochainement. Mais à ce sujet les journaux, on sait lesquels, ont crié simultanément: Aux armes! on veut escamoter les libertés de l'église gallicane, la belle église gallicane, l'église de Bossuet et de Louis XIV. Où allons-nous, bon Dieu, avec des attentats pareils? Décidément il n'y a plus d'église ni de religion! Ces pauvres gens ont commis là deux petites erreurs bien pardonnables à des journalistes: c'est qu'il n'y a plus d'église gallicane et que l'église de Bossuet, comme ils disent, n'est pas plus la défunte église gallicane que l'église romaine n'est le protestantisme. Bossuet n'a jamais été d'une autre église que celle de Rome, et il aurait grande honte et grande indignation des éloges des théologiens du National. D'ailleurs il n'y a pas de livres liturgiques gallicans proprement dits: il y a des bréviaires et des rituels diocésains; mais il n'y en a pas de gallicans. Mais pourquoi exiger que des hommes qui ne savent pas les premiers élémens du catéchisme, sachent et comprennent ces choses-là? Toutefois, il est très édifiant de voir leur zèle pour la religion: ne dirait-on pas à leur allure, qu'ils reviennent de confesse, et qu'ils ont fait le vœu de se croiser contre les infidèles. C'est dommage que ces bons chrétiens là soient de si mauvais catholiques.

Le rév. P. Etienne, si avantageusement connu comme procureur-général, de St. Lazare, vient d'être élu supérieur-général de cette congrégation en remplacement de l'ancien supérieur démissionnaire. Cette élection se fit à une assemblée générale à la quelle assistèrent des religieux de l'ordre, de presque tous les lieux du monde. Car on sait quelle prodigieuse étendue à cette congrégation, qui envoie dans toutes les parties du monde et jusqu'aux terres les plus ignorées et les plus inacessibles ses zélés missionnaires et ses sœurs de la charité, répandant partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Elle compte dans ses annales des faits religieux bien honorables; l'histoire de ses travaux et de ses conquêtes a des pages bien glorieuses; elle a donné à l'église de Dieu déjà bien des saints et bien des martyrs. Aussi est-elle grande devant Dieu et devant les hommes: les plus indifférens comme les plus hostiles à la religion lui rendent hommage; car à la vue de cette charité sans bornes, de ce dévouement si généreux, de ce désintéressement inimitable, les préjugés les plus obstinés tombent et disparaissent; il n'y a plus de prétexte possible à la haine et à la calomnie; il ne reste aux malveillans que l'étonnement, l'admiration, le respect: c'est presque de l'amour. Que les sectes protestantes, si orgueilleuses de leurs millions dépensés à l'achat de bibles stériles et à leur diffusion dans les contrées les plus éloignées par des missionnaires à gages, nous montrent des dévouemens et des désintéressemens semblables; qu'elles nous montrent des missionnaires qui sans autres armes que la croix, sans autres récompenses que la pauvreté, la misère et le martyre, vont conquérir en réalité des âmes, vont convertir véritablement des payens à la foi de l'évangile! Qu'elles nous montrent des sœurs de la charité donnant tous les trésors d'un amour et d'un cœur sans partage à tous les besoins qu'elles trouvent sur leur chemin et qu'elles vont chercher dans l'entraîne-